CRÊCHES & VOUS

JUILLET 2021 - N° 80

Commission Info / Com

Nous avons traversé une période difficile, faite de contraintes, de restrictions et d'interdictions. Tout le monde a subi ce mode de vie, qui pour certains n'a eu que peu d'effets, alors que pour d'autres, les conséquences ont été terribles.

Nos commerçants et artisans ont vraiment souffert. C'est pourquoi, les commissions Information/Communication et Artisanat/Commerce ont décidé de leur consacrer ce bulletin.

Les commerçants et artisans qui le souhaitaient vont, au cours des pages, se présenter, présenter leurs entreprises, ainsi que les produits ou services qu'ils proposent à leur clientèle.

Vous allez peut-être découvrir des entreprises dont vous ignoriez l'existence, et pour d'autres, vous pourrez associer un nom et un visage...

Nous espérons, par ce biais, créer un lien entre eux et vous pour ainsi les aider à reprendre une activité normale.

Soyons optimistes, la vie reprend progressivement un cours normal. En attendant, passez un bon été et prenez soin de vous...

Édito

CHÈRES CRÊCHOISES,
CHER CRÊCHOIS,

L'élan vaccinal a pris une dimension qui nous permet d'imaginer un été plus proche de la normale. Malgré la crise sanitaire, le travail municipal s'est poursuivi et plusieurs projets ont abouti. Nous veillons à utiliser nos finances de manière pertinente pour contribuer, à notre échelle, à la relance de l'économie.

Nous poursuivons l'entretien des bâtiments communaux avec le strict respect des règles de santé publique et les diagnostics nécessaires. Il faut toujours faire des choix au regard des urgences, des opportunités de financement possibles pouvant être sollicités, avec l'objectif de poursuivre la construction de notre commune en maintenant une situation financière saine et équilibrée, attestée par les résultats 2020 détaillés et approuvés le 15 avril dernier.

Les études pour le projet le plus important du mandat sont lancées. Il s'agit de la construction d'un bâtiment abritant le restaurant scolaire et une nouvelle bibliothèque proche des écoles.

C'est un projet enthousiasmant et porteur d'avenir pour les générations futures.

La réfection des routes et l'enfouissement des réseaux entrainent de nombreux désagréments avec des règlementations provisoires de circulation. Merci aux habitants compréhensifs et patients durant cette période de travaux.

Le monde associatif a aussi été durement touché dans son fonctionnement perturbé par la pandémie. La municipalité a fait le maximum pour les aider. Je demande aux associations privées d'activités de garder toute leur motivation et l'envie de proposer à nouveau de belles animations lors de jours meilleurs à venir.

Je profite de cet édito pour remercier tous les bénévoles qui, parfois même au détriment de leur vie personnelle, mettent beaucoup d'énergie à faire vivre nos associations. Même si vous n'avez que quelques heures à leur consacrer, n'hésitez pas à les rencontrer et vous vivrez des expériences enrichissantes avec de nouvelles connaissances.

Compte tenu du désengagement des parents, c'est ainsi que la garderie sera municipalisée à la rentrée scolaire.

La révision du PLU avec l'enquête publique programmée en fin d'année, sera finalisée en début d'année prochaine. Ce PLU reste en cohérence avec l'objectif de réduire fortement l'artificialisation des sols et ses impacts affichés par la région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE à travers son STRADET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires).

Au même titre que de nombreuses communes CRÊCHES-SUR-SAÔNE, n'est pas épargnée par les actes d'incivilité et de petite délinquance. Pour préserver notre quiétude et notre qualité de vie, il convient à tous d'être soucieux du respect des autres et des règles de la collectivité.

Bonne lecture de notre bulletin ouvert aux commerces et artisans Crêchois afin de présenter leur activité et bel été à toutes et à tous.

Le Maire,
Roger THEVENOT

Professeur d'anglais

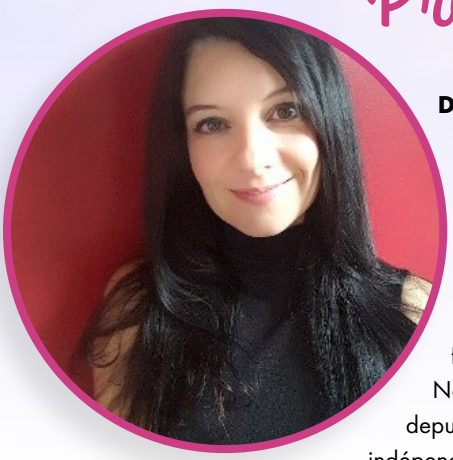

De retour du Royaume Uni depuis septembre 2016 après 22 ans passés en Ecosse, Pays de Galles et Angleterre,

j'ai créé mon centre de formation d'anglais en Novembre 2017 et interviens depuis en tant que formatrice indépendante d'anglais pour mon compte et celui des Chambres de Commerce et d'Industrie de Villefranche, de Mâcon et de Bourg en Bresse.

J'interviens également pour d'autres centres de formation tels que le GRETA du Rhône, mais aussi en entreprise pour le compte de compagnies internationales telles que Schneider, Régilait, Fermob, Bayer...

Les thèmes reflètent mon expérience professionnelle britannique à savoir : l'anglais général, l'anglais des affaires (négociations, achats, marketing), gestion de personnel, assurances, industrie, secrétariat, juridique) et répondent aux besoins spécifiques de chaque client.

Mon organisme de formation est certifié Qualiopi et référencé au Datadock. La certification Qualiopi et le référencement DATADOCK attestent du respect des exigences de qualité dictées respectivement par la loi du 5 septembre 2018 et du 5 mars 2014.

Les formations individuelles ou en groupe peuvent désormais être prises en charge dans le cadre d'une formation continue par le biais de mon organisme soit par un OPCO (Opérateur de Compétences), soit par le biais d'un CPF (Compte Personnel de Formation), que les clients soient salariés, non-salariés ou encore demandeurs d'emploi et ce par le biais de Pôle Emploi pour lequel j'assure aussi des formations.

Les formations d'anglais sont proposées à distance pendant la crise sanitaire. Les demandes d'information doivent être adressées à l'adresse suivante :

sidonie.perronnet@outlook.com ou sur
www.apprenezlanglaisfacilement.fr

Idéal'ine

Bonjour,

Je suis Adeline Buiron, j'ai 35 ans, et je suis la gérante de l'institut Idéal'ine depuis bientôt 12 ans.

J'ai repris l'institut de beauté indépendant « Nelly Esthétic », géré par Nelly Suchet, en septembre 2009. J'ai été apprentie dans cet institut pendant 2 ans (Brevet Professionnel) et ensuite salariée pendant 2 ans également.

Mes salariées et moi-même réalisons différentes prestations telles que : épilations, soins du visage, soins du corps, soins des ongles, maquillage, réhaussement de cils...

L'institut a été réaménagé en 2016 pour intégrer un espace « Idéal'Spa » avec Jacuzzi et Hammam privatisés.

Au fil du temps, j'ai eu envie de plus de naturel, c'est pour ça que je suis depuis peu dépositaire de la marque Bio « Green Skincare », gamme de soins BIO nouvelle génération, représentative des avancées de la recherche en biocosmétique avec des produits performants et formulés en France (dans son propre laboratoire).

Je dispose de la dernière version « Alliance » du Cellu M6 LPG pour les soins « anti-cellulite ». Depuis un an, l'institut a subi 3 fermetures pendant les confinements, étant considéré comme « commerce non essentiel », mais notre activité demeure stable.

Adeline Buiron.

INSTITUT IDÉAL'INE
527 PLACE DE LA MAIRIE
71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 03 85 23 07 61

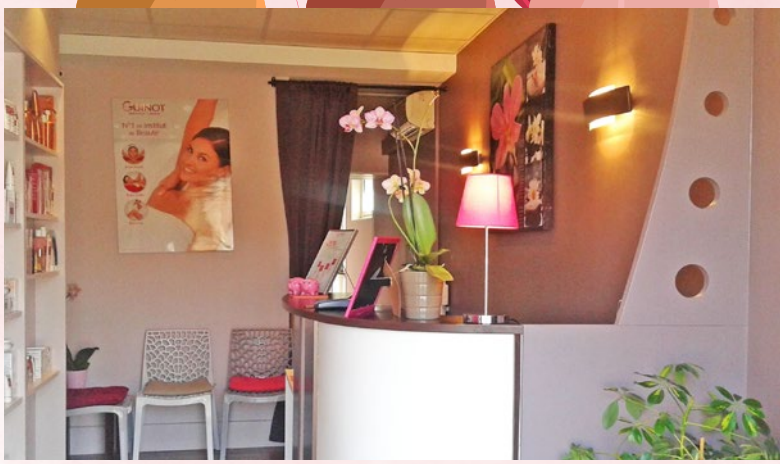

Marion

Esthéticienne expérimentée, confirmée depuis 2010

Adeline

Gérante de l'institut depuis 2009, esthéticienne confirmée depuis 2005

Maëliss

Esthéticienne confirmée depuis 2018

M & Nail's

Je me prénomme Britany, j'ai 24 ans. Après un cursus scolaire en gestion administration et bancaire, j'ai suivi une formation en qualité de prothésiste ongulaire, car je suis passionnée de mode et beauté. Diplôme en poche, j'ai donc décidé d'ouvrir mon salon le 21 décembre 2020 sur la commune de Crêches-sur-Saône, afin de vous chouchouter et de passer un agréable moment avec vous, dans un cadre sympathique.

Vous trouverez également des idées cadeaux (bijoux, écharpes, maroquinerie, chèques cadeaux) pour offrir ou vous faire plaisir. N'hésitez plus, contactez-moi pour de plus amples informations sur mon activité ou pour prendre rendez-vous. Vous pouvez également me retrouver sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) pour suivre mon actualité. Ci-joint un flyer avec une offre de bienvenue ainsi que mes coordonnées. Je vous dis à très bientôt et en attendant prenez soin de vous, Brittany !

M & NAIL'S
466 RN6 - 71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 03 85 38 77 64

Salon Venet

Issue d'une famille de coiffeurs (mes grands-parents ont exercé cette belle profession pendant 32 ans à Crêches-sur-Saône). C'est en 2004 que j'ai repris ce salon. Ma maman faisant parti de l'aventure, elle a pris sa retraite en 2017.

À ce jour, mes 2 collaboratrices Anaëlle, Aurélie et moi-même, vous recevons dans ce salon mixte. Nous utilisons les produits L'Oréal, couleurs végétales, permanentes Revlon.

Vous pouvez compter sur nous pour effectuer mèches, balayages, ombrés, lissages brésiliens, défrisages... Et petit plus pour les messieurs, nous faisons la barbe. N'hésitez pas à prendre rendez-vous, nous vous accueillerons avec plaisir.

INGRID SÉCULA - SALON VENET
596 RN6
71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 03 85 37 12 95

Art floral

Patricia et Aline, sœurs depuis toujours, vous accueillent depuis 13 ans, dans leur magasin haut en couleurs et en senteurs !

Laissez-vous séduire par un large choix de fleurs fraîches, de bouquets ronds et de compositions de qualité.

Nous créons nos arrangements dans notre atelier, de nos petites mains, en harmonie avec vos envies pour toutes les occasions de la vie, (naissance, anniversaire, mariage, plaisir d'offrir et cérémonie pour un dernier au revoir...)

Pour toutes ces occasions, nous assurons la livraison soit par nos soins ou par le service Interflora si la livraison est plus éloignée.

Nous vous proposons également des ateliers floraux pour vous faire partager les gestes quotidiens du fleuriste ou vous améliorer en découvrant de nouvelles techniques d'art floral, dans une atmosphère conviviale et créative, avec des végétaux de qualité.

A très bientôt !

ART FLORAL
563 RN6 PLACE DE LA MAIRIE
71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 03 85 37 40 83

Créa Couture

Installée depuis mars 2019, Jacinthe PIRES DA SILVA, diplômée de couture, vous attend.

Forte de son expérience, elle vous propose d'effectuer retouches et créations multiples. Elle vous accueille les mardis, mercredis et vendredis, de 8h30 à 18h, et les jeudis et samedis, de 8h30 à 12h. Pantalon trop long, jupe trop large, envie d'une petite robe ou d'un sac de plage ? N'hésitez pas à passer sa porte et profiter de son savoir faire.

CRÉA COUTURE
869 RN6 - 71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 03 85 37 49 76

S.A.T Élite

Notre Société, fondée en 1997, a pour gérant Mr Franck PUILLET. Elle détient un savoir-faire de plus de 20 ans dans la pose de menuiseries tous matériaux et de plus de 10 ans pour la fabrication en aluminium.
C'est aussi, un effectif variant de 5 à 10 salariés, une certification Qualibat depuis 2012 et la Qualification RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) depuis février 2014.
Fabrication sur mesure de claustras, et de coulissants en aluminium et pose de pergolas bio climatiques et de volets roulants.

SAT ÉLITE - 125 RUE DE BOURGOGNE
71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 03 85 37 47 19

SAS Lacharme Métallerie

Après 32 années d'activité, Eric Lacharme, artisan en ferronnerie d'art, a pris une retraite bien méritée. Mais avant, il a passé le flambeau à son fils Julien, 33 ans. La relève est donc assurée. L'entreprise, rebaptisée SAS Lacharme métallerie, vous propose toujours la conception de portails, rampes, mobilier et rénovation...

Cette entreprise familiale est composée de Julien, gérant, de Josiane sa maman, secrétaire et Nathan, ouvrier.
Eric continue de voir des clients, dont certains sont fidèles depuis plus de 30 ans.

SAS LACHARME MÉTALLERIE
36 RUE DES VIGNES BLANCHES
71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 06 31 91 94 76

Doridon

L'entreprise DORIDON est une affaire familiale créée en 1931 par M. DORIDON Louis, à Pierreclos, puis délocalisée sur Varennes-lès-Mâcon de 1946 à 2013.

Elle se situe désormais 972 route des Vignobles à Crêches-sur-Saône dans de plus grands locaux. M. BON Sylvain, présent au bureau d'étude de l'entreprise depuis 1996, a repris sa gestion en 2004 et emploie à ce jour 18 salariés. L'entreprise est spécialisée dans l'installation et la rénovation de climatisation, ventilation, plomberie sanitaire (salle de bain clé en main) et chauffage toute énergie :

- Gaz condensation
- Fioul
- Bois bûches, granulés, plaquettes
- Pompes à chaleur Géothermie – Aérothermie
- Solaire thermique

Au fil des années, elle a su évoluer et s'adapter aux nouvelles techniques de chauffage et énergies renouvelables. Forte de sa notoriété et de son expérience, l'entreprise s'engage aujourd'hui à aider les particuliers dans la réalisation des dossiers d'aides pour les travaux de rénovation énergétique et à les orienter vers la solution la plus adaptée à leurs besoins.

En partenariat avec GRDF, les clients se verront apporter des solutions de raccordement de compteurs gaz et contrats pour faciliter leurs démarches.

Elle est également présente auprès des communes (réponse aux appels d'offres et marchés publics). En partenariat avec des marques réputées et du matériel de qualité (VIESSMANN, ATLANTIC, HARGASSNER...) l'entreprise apporte également un savoir-faire appuyé par ses qualifications QUALIBAT RGE QUALIBOIS, QUALIPAC, QUALIGAZ.

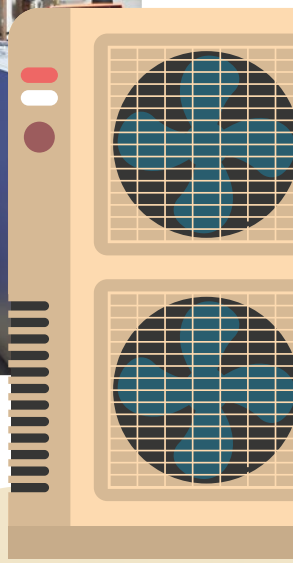

ENTREPRISE DORIDON
972 ROUTE VIGNOBLES
71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 03 85 34 83 50

Taxi Penet

Installé depuis mars 2012 en qualité de VTC (Voiture de Tourisme avec Chauffeur), j'ai acquis en février 2019 la Société Taxi Pleine Vie qui se dénomme maintenant TAXI PENET.

Je possède un véhicule Renault Espace pour le taxi et un mini-bus Trafic équipé pour le transport de personnes à mobilité réduite (TPMR). J'ai conservé mon activité VTC.

J'effectue tout déplacement 7j/7 partout en France (loisirs, courses, hôpital, mariages, médecins, gare, aéroport...) et même en pays européens. Pour les mariages, je mets en place un service de navettes pour les invités qui ne veulent pas prendre leur voiture pour se rendre dans leurs hébergements après la noce.

Je propose un forfait allant de minuit à 5 h ou 6 h du matin avec mise à disposition d'un mini-bus Trafic.

Actuellement, j'ai 3 salariés :

- 2 chauffeurs qui ont obligation d'accompagner les patients dans les services qu'ils aient un bon de transport ou pas,
- 1 secrétaire qui s'occupe de la partie Sécurité sociale et qui gère les bons de transport délivrés par les médecins pour les patients devant se rendre en consultation ou en hospitalisation.

Occasionnellement, je fais appel à un autre chauffeur en cas de surplus de travail. Tous mes véhicules sont nettoyés régulièrement dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

TAXI PENET
145 IMPASSE DES PINS - 71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 06 73 42 81 60

Hélichrom

L'imprimerie HELICHROM située à Crêches-sur-Saône depuis plus de 40 ans, est une entreprise familiale réactive et à votre écoute, pour créer les composantes de votre image sur un ensemble de produits de communication visuelle. Spécialiste de la conception d'étiquettes, de l'impression et réalisation de kakemonos, roll-up, cartes de visite, flyers, adhésifs, photocopies, signalétique et tous autres supports publicitaires imprimés...

Que vous soyez un professionnel ou un particulier, nous réalisons vos projets en adoptant les dernières tendances en termes de créativité, sur des supports à la fois réglementaires et représentatifs de votre image. Prestataire de confiance et de référence sur notre secteur, très accessibles, nous nous adaptons aux attentes de chacun.

HÉLICHROM
71 ROUTE DES VIGNOBLES,
71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 03 85 23 97 80

Laplace Paysage

Nous sommes une entreprise familiale depuis plus de 40 ans, reprise en 2017 par les fils (Romain et Anthony) de l'ancienne entreprise LAPLACE Gérard Paysagiste.

Paysagistes diplômés, notre équipe s'occupe de la conception, de la création et de l'entretien de jardins, parcs et bassins aquatiques. Nous nous occupons aussi de la plantation et de l'élagage et abattage d'arbres, de la taille de haies.

L'entreprise Laplace Paysage met à votre service son savoir-faire et son regard d'expert pour embellir vos jardins. Nous vous proposons des aménagements paysagers et l'entretien de tous vos espaces verts.

Spécialisés dans le domaine de l'aménagement paysager, nous réalisons tous nos travaux de manière professionnelle et avec minutie pour correspondre au mieux à vos attentes.

Nous disposons de logiciels informatiques afin de concevoir votre futur projet à partir de photos, de plans et de vous proposer un aperçu en 3D.

Avec notre seconde société **LAPLACE ENTRETIEN JARDINS SERVICES**, nous intervenons tout au long de l'année sur toutes prestations de travaux d'entretien de jardin qui rentre dans le cadre du service à la personne. Nous gardons toujours à l'esprit vos souhaits et besoins personnels, et nous vous apportons conseils, expérience et professionnalisme.

LAPLACE PAYSAGE
804 RUE DES JEAN MEUNIERS
71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 03 85 36 50 83

Volailles Fontanel

C'est au cœur de notre commune que notre petite entreprise familiale s'est implantée en 1993.

Notre situation géographique nous permet de vous garantir des produits locaux, traditionnels, labellisés et AOC, et cela en circuit court. Depuis près de 30 ans, la Sarl FONTANEL a toujours le même objectif : proposer des volailles de qualité et locales.

Notre meilleure récompense : VOUS, notre fidèle clientèle, regroupant restaurateurs, bouchers, collectivités, associations et particuliers. Espérant vous compter parmi nos futurs clients et dans l'attente de votre visite, nous vous souhaitons un bel été.

VOLAILLES FONTANEL
54 RUE DES MAZOYERS
71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 03 85 37 40 03
MAIL : SARL.FONTANEL@ORANGE.FR

Fortune Domaine Saint Roch

Vignerons « au Petit Dracé » depuis 1992 sur la petite exploitation de mes aïeux, nous nous sommes petit à petit agrandi pour devenir une exploitation viticole de taille moyenne pour la région.

12 hectares de vigne en appellation d'origine contrôlée : Beaujolais Rouge, Blanc et Rosé, Beaujolais Villages Rouge, Saint Amour, Saint Véran, Bourgogne Blanc et Crémant de Bourgogne.

Certifié Haute Valeur Environnementale (HVE) depuis deux ans, nous cultivons nos vignes en respectant la biodiversité de nos terroirs, en réduisant l'utilisation des produits phytosanitaires, en gérant précisément la fertilisation... La majorité des raisins récoltés est vinifiée dans nos chais et les vins sont commercialisés soit aux professionnels soit directement aux particuliers. Nous sommes ouverts tous les jours, mais il vaut mieux convenir d'un rendez-vous. Nous nous sommes doté dernièrement d'une boutique en ligne : **www.patricefortunedomainesaintroch.com**

Cette année, le 4 juillet, nous participions pour la première fois au festival « Bienvenue en Beaujonomie ». Sur inscription, en famille, entre copains, en tête à tête, nous vous avons proposé un repas bistronomique chic et décontracté autour de nos belles cuvées. Cette journée à été une véritable réussite et nous vous en remercions.

Nos Portes Ouvertes au mois de novembre, sont un évènement indispensable pour nous. Elles nous permettent de recevoir tous les œnophiles débutants ou non. Lors de ce week-end plutôt festif, toutes les cuvées de notre production sont à déguster, des repas sont concoctés à base des produits de nos amis producteurs de viande, de fromages, de plantes... N'hésitez pas, nous serons ravis de vous recevoir.

FORTUNE DOMAINE SAINT ROCHE
1059 ROUTE DE DRACÉ - 71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 03 85 37 47 27

Biere Attitude

BIERE ATTITUDE ET Boissons est situé au 1338 RD 906 à Crêches-sur-Saône dans un bâtiment exceptionnel datant du XIXème siècle.

Cela fait plus de 10 ans, que nous vous accueillons dans notre boutique avec un choix de plus de 450 bières bouteilles (belges, françaises, allemandes, tchèques, hollandaises...), des fûts de 6 litres pour tireuse Philips Perfectdraft, des verres à bière.

Plus de 100 Whiskies, Rhums, Rhums arrangés, Armagnacs, Cognacs, Gins, Champagnes. Vous trouverez également des boissons non-alcoolisées : les Sirops ROUTIN, limonades, jus de fruits Patrick Font (fabrication artisanale).

Pour vos événements, nous vous proposons la location et la vente de tireuses à bière. BIERE ATTITUDE ET Boissons c'est 250 m² de magasin et 500 m² d'entrepôt de stockage, pour répondre au mieux aux exigences de nos clients particuliers et professionnels.

BIERE ATTITUDE
1338 D906 - 71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 03 85 29 10 01
WWW.BIERE-ATTITUDE.COM

Bar du Commerce

Suite au départ à la retraite de Mme Desroches, le Bar du Commerce a un nouveau gérant.

Malgré ce changement, vous pouvez continuer de jouer aux courses et autres jeux ainsi que vous retrouver autour d'un verre comme avant. Je vous propose également des soirées sportives et à thèmes.

De nouvelles animations sont aussi en préparation. Lors de votre venue, vous découvrirez quelques changements comme un agrandissement et une nouvelle décoration. J'espère de tout cœur que les habitués retrouveront rapidement le chemin de l'établissement, et que de nouveaux se joindront à eux.

En espérant vous voir nombreux dans ce nouveau lieu convivial, je vous attends.

Alex De Crombrugghe

BAR DU COMMERCE
RN6 -71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE

La Cassolette

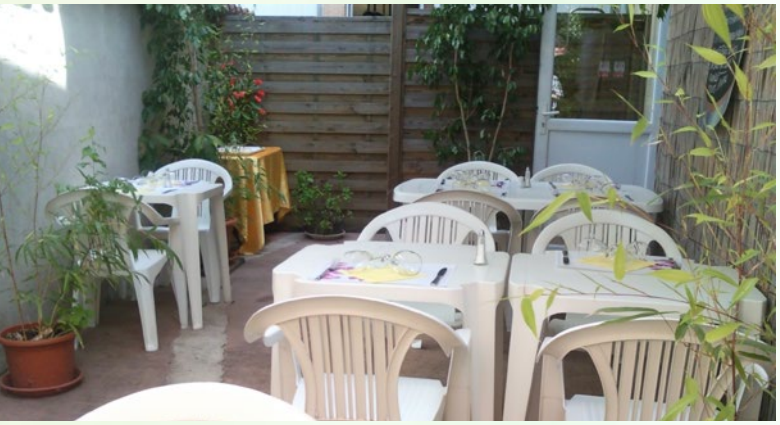

Le restaurant La Cassolette s'est ouvert en Août 2008. Elisabeth et Jean-Marie sont heureux de vous y accueillir du mardi au samedi midi et soir, le dimanche midi, en respectant la règlementation anti-covid.

Le Chef, Elisabeth, vous propose de nombreuses spécialités régionales du Mâconnais, Bresse et Beaujolais. Pour les fêtes traditionnelles, elle propose des menus spécifiques et pour les fêtes de famille, Elisabeth vous suggèrera des plats ou menus selon vos désirs et un budget prédéfini, qu'elle concoctera elle-même avec des produits locaux.

Pendant le confinement, nous vons avons proposé des plats du menu du jour ou de la carte à emporter.

Depuis la réouverture, nous sommes heureux de vous accueillir à nouveau en terrasse et en salle maintenant que la règlementation nous le permets.

Dans l'attente de vous revoir, pour toutes commandes de plats à emporter ou pour avoir des nouvelles, vous pouvez nous contacter par e-mail à l'adresse suivante :
restaurant-la-cassolette@hotmail.fr

A bientôt, en salle ou en terrasse

Elisabeth et Jean-Marie

LA CASSOLETTE
466 RN6 - 71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 03 85 23 04 26
WWW.LA-CASSOLETTE.E-MONSITE.COM

Doc-Informatik

La jolie histoire a commencé il y a déjà 9 ans. Mon rêve était d'avoir une boutique d'informatique... Je suis diplômé d'un BEP électronique et d'un BAC PRO informatique. Mes valeurs et ma passion me poussent à aider les gens et les accompagner dans leurs demandes.

Création de ma société Doc-Informatik :

Première étape :

- Pendant quatre belles années, j'ai développé ma société dans l'assistance client à domicile uniquement.

Deuxième étape :

- Quatre années plus tard, l'ouverture de la première boutique Doc-informatik à Crêches-sur-Saône.

Troisième étape :

- La demande s'agrandit et il faut plus de surface de vente, je déménage donc la boutique deux ans plus tard afin d'avoir plus de confort.

Bientôt trois ans déjà que j'ai déplacé mon local au 627 RN6 71680 Crêches-sur-Saône. Qui l'aurait cru ? Pas même moi ! Pourtant, depuis 9 ans, je ne cesse de mettre en place de nouveaux services afin de répondre à la demande des clients. Une remise en question permanente, afin de vous apporter sans cesse de nouveaux projets. Je souhaite remercier l'ensemble de ma clientèle pour leur fidélité. Crêches-sur-Saône m'a bien accueilli et j'en profite pour remercier le village et les élus qui m'ont ouvert la porte en grand .

Vous pouvez me retrouver du Mardi au Vendredi le matin de 8h00 à 11h00 pour les dépannages à domicile et de 11h à 13h & 14h à 19h00 à la boutique. Le Samedi de 9h à 12h00 & 14h à 17h30 à la boutique.

VENTE / DÉPANNAGE / MAINTENANCE INFORMATIQUE / INTERVENTION A DOMICILE / RELAIS COLIS

J'espère continuer cette belle aventure avec vous encore pendant de nombreuses années. A bientôt Maxime.

" Mes clients sont ma priorité, c'est un principe auquel je ne dérogerais jamais "

DOC-INFORMATIK
627 ROUTE NATIONALE 6
71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 07 81 03 24 48

Totem Water Park !

Une nouvelle activité aquatique est ouverte au Totem Wake Park sur le lac de Crêches-sur-Saône.

Il s'agit du Totem Water Park qui est le premier parc aquatique gonflable de Saône et Loire. Ce projet qu'Olivier Négrel et Chloé Vonarb avaient prévu de mettre en place depuis 2018, a enfin vu le jour ce 26 juin.

Vous y trouverez, sur un parcours de 200 mètres, des modules d'équilibre, d'escalade et de glisse en structures gonflables tels que barrières verticales et horizontales, échelles, escaliers, trampoline, ponts, bascule, roue de hamster, toboggan...

Le Totem Water Park est ouvert aux enfants sachant nager dès huit ans, accompagnés d'un adulte. Tout le monde, adulte ou enfant, sera équipé d'un gilet de sécurité et surveillé par un maître-nageur.

TOTEM WATER PARK
CHEMIN DES SABLONS
71680 CRÊCHES-SUR-SAÔNE
TEL : 06 16 91 02 55

Ouvert de 11h à 19h jusqu'à la fin août.

Les séances sont de 45 minutes.

- Entrée : 9 €,
- Groupe (à partir de 10 personnes) : 7,5 €,
- Pass de 8 à 12 ans (un enfant et un adulte) : 15 €,
- Carnet nominatif de 10 entrées : 75€.

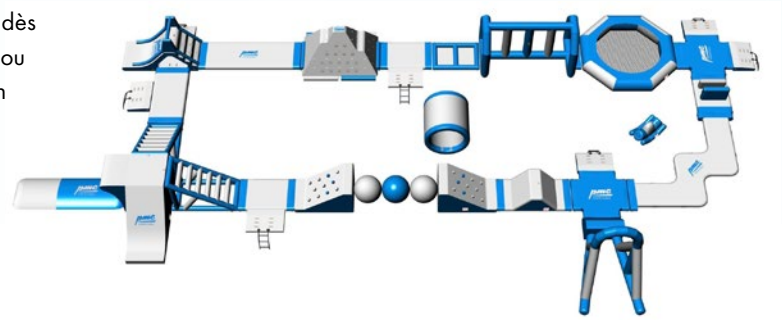

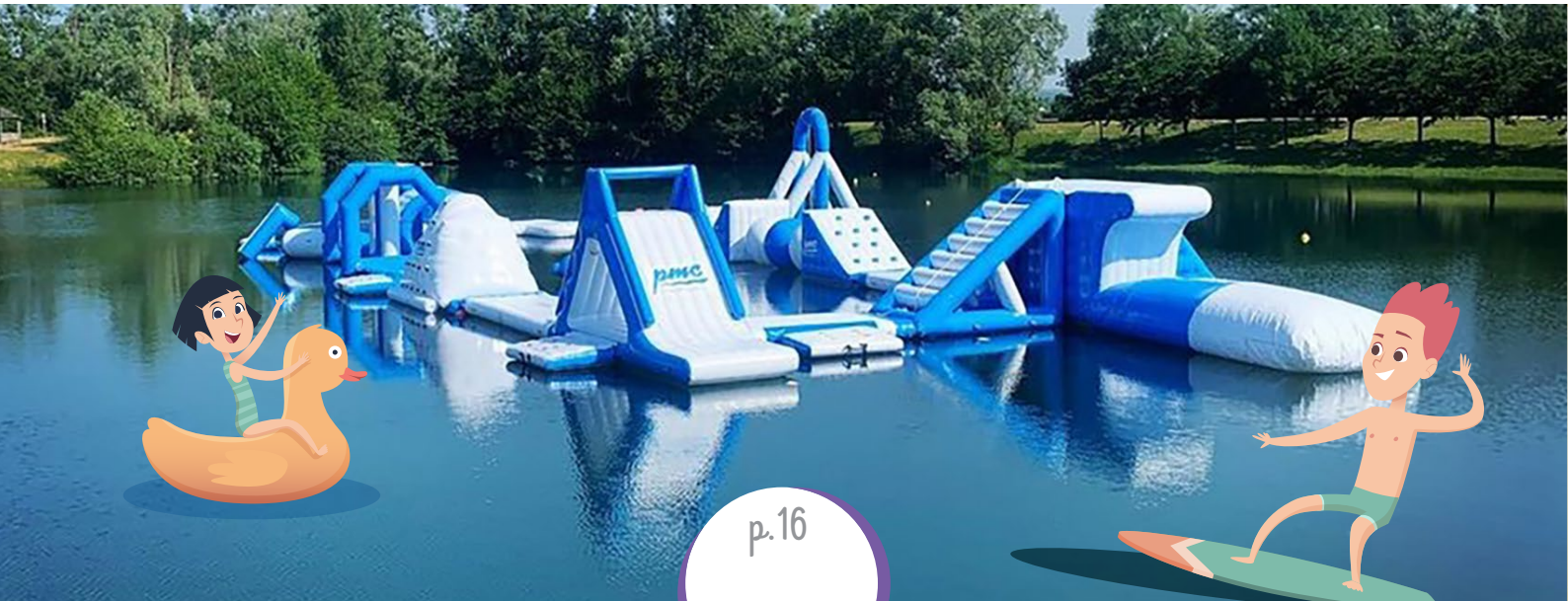

Cours de natation au lac de Crêches-sur-Saône

Pour les enfants à partir de 6 ans :

-1 séance : 15 euros

-10 séances : 130 euros

Renseignements et inscription au 06 99 14 25 67

Tourisme

Vous rêvez d'étendues d'eau et de sable chaud, de baignade ? Pas besoin d'aller si loin pour pouvoir bronzer au soleil et s'amuser comme à la plage : La base de loisirs de Crêches-sur-Saône vous accueille pour la détente et le plaisir, du 26 juin au 29 août de 11 h 00 à 19 h 00 sous la surveillance de nos maîtres nageurs.

En effet, outre la bronzette, de nombreuses activités vous ouvrent les bras : plage, téléski nautique, aqua park. **L'entrée est gratuite pour tous les enfants jusqu'à 3 ans et de 2€50 à partir de 4 ans.**

Fresques

Les façades de la ferme Joug Dieu se sont parées de scènes de la vie quotidienne aux couleurs vives et éclatantes.

C'est à Monique Trichard que la municipalité a fait appel pour ce chantier. Nous lui devons déjà les fresques du stade de foot, du Four à Chaux... Cette fois encore, on peut admirer la finesse et la précision de son travail, qui rendent ses peintures très réalistes. Un grand merci à cette artiste de talent.

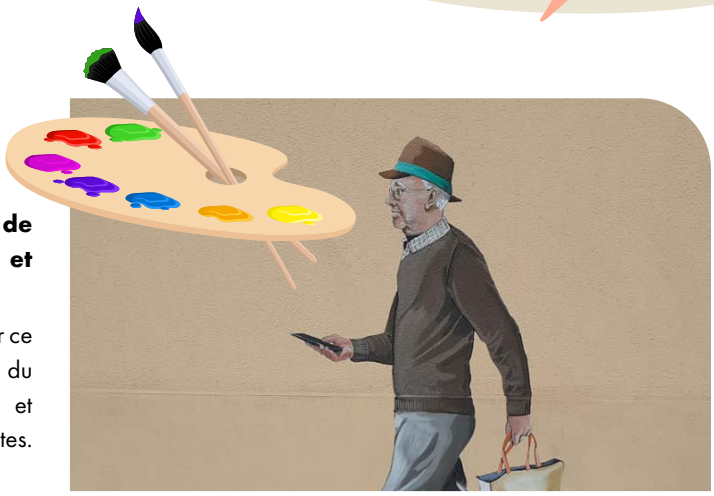

Garderie périscolaire

L'avenir de la garderie périscolaire étant menacé, nous avions fait passer un questionnaire auprès de tous les parents du groupe scolaire Jules Pinsard afin de recueillir leur avis.

Ils avaient le choix entre s'impliquer dans l'association ou non, et ils étaient prévenus par la même occasion qu'une municipalisation de la garderie entraînerait une hausse des tarifs. Faute de bénévoles pour reprendre les rênes de l'association, celle-ci sera dissoute et la garderie sera municipalisée à la rentrée 2021.

Cette reprise fut annoncée à l'ensemble du conseil municipal le 28 mai, ainsi qu'au conseil d'école du 08 juin. Nous allons continuer de travailler tout l'été pour accueillir tous nos petits Crêchois dès le 02 septembre dans les meilleures conditions.

Expo des écoles

C'est avec plaisir que la commission culture a accueilli les élèves de l'école élémentaire Jules Pinsard et leurs enseignants, les 11 et 12 juin dans la salle du Pressoir de la Ferme Joug Dieu.

L'an dernier, le thème, choisi par l'équipe enseignante, était le « Noir et Blanc ». L'exposition n'ayant pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire, le thème a été repris cette année.

Comme à leur habitude, les enfants ont su nous surprendre par leur créativité et leur imagination et nous les remercions pour cette escapade en bichromie.

Une calculatrice pour la 6ème

Monsieur le Maire, ses Adjoints, la commission affaires scolaires et les enseignants étaient réunis le jeudi 1er juillet pour la traditionnelle remise des récompenses aux CM2.

Cette année nous avons voulu innover et c'est une calculatrice scientifique que les élèves se sont vu offrir. Cette cérémonie, appréciée de tous, est un moyen de récompenser nos futurs collégiens pour tout le travail accompli durant leur scolarité et de leur souhaiter courage et réussite dans la poursuite de leurs études.

Voirie

Finis les désagréments sur la route des Vignobles, le chantier est terminé !

Suite aux travaux d'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, éclairage public, fibre optique) nous avons pu :

- Réalisé les trottoirs,
- Sécurisé le passage sur le pont SNCF de la Bellevue,
- Installé enfin les feux tricolores définitifs.

Après ces travaux financés par la commune, le département a pris le relais et a refait la bande de roulement en enrobé du feu de la RD 906 jusqu'à l'impasse des Pins du milieu. Le marquage a été fait avec des passages piétons, des céder le passage à la sortie des impasses.

Dès cet été, des travaux vont commencer sur la route du Port d'Arciat. L'enfouissement des réseaux (électricité, téléphone, éclairage public, fibre optique) va débuter. Une première tranche va être réalisée de la RD 906 à la rue du Puits Boulanger. Une 2ème tranche de travaux suivra de la rue du Puits Boulanger jusqu'à la rue des Perches à partir d'Octobre.

Sur cette fin d'année, devraient débuter des travaux d'assainissement. Ce chantier sera réalisé par la MBA qui en a maintenant la compétence.Ils devraient se terminer, si tout va bien, début 2022.

Une fois ces réalisations faites, nous pourrons réaliser nos travaux avec la mise en place de trottoirs, et de places de stationnement en fonction de la largeur de la chaussée exigée par le département.

Celui-ci s'est engagé, dans la foulée, à renouveler la bande de roulement en enrobé (idem chantier réalisé sur la route des Vignobles).

Est également prévue la réfection des routes suivantes :

- Rue du VERT COTEAU et des BOURDONNIERES
- Impasse des GRANDES TERRES
- Le raccordement de la CHARRIERE GAUTHIER avec la rue des PERCHES
- La rue des CARRONS.

D'autres petits chantiers pourront être rajoutés à cette liste. Nous restons à votre écoute pour toutes questions concernant ces chantiers.

Éclairage public

Notre stratégie est de laisser notre commune éclairée la nuit (pour la sécurité des riverains) contrairement à certaines communes environnantes qui ont choisi de ne plus éclairer à partir de 23h.

Cependant, dans un souci d'économie nous allons abaisser la luminosité de 50% de 23h à 5 h du matin sur toutes les nouvelles installations équipées de leds. Nous avons déjà abaissé la lumière sur les nouveaux éclairages installés en 2019 aux BURNAYS, à l'ARLOIS, et à la BERGERIE.

Environnement

Des rencontres ont déjà été réalisées avec la MBA et les associations pour étudier la faisabilité de déplacement doux à vélo pour relier Crêches à Mâcon.

Nous vous tiendrons informé des avancées des projets avec une possible participation d'usagers de la petite reine.

Des contacts ont été également pris pour étudier notre situation dans le cadre de la biodiversité. Des actions pourraient voir le jour surtout avec la cible « enfants » dans le cadre de notre futur conseil communal des jeunes.

Les PAV semi-enterrés seront installés au cours du dernier semestre avec, dans un premier temps, les sites de la Bergerie et en Savys. Les chemins de la CHARRIERE GAUTHIER jusqu'en ARBIGNY ont été restaurés, de même que les NUGGUETS, et le chemin longeant le 2ème lac aux Sablons.

Ces chemins, en mauvais état et difficiles à entretenir ont été rennovés par une entreprise de Saint Jean-sur-Veyle.
Ils ont utilisé un matériel « combi » qui déstructure le sol puis le nivelle et le dame, après un copieux arrosage.

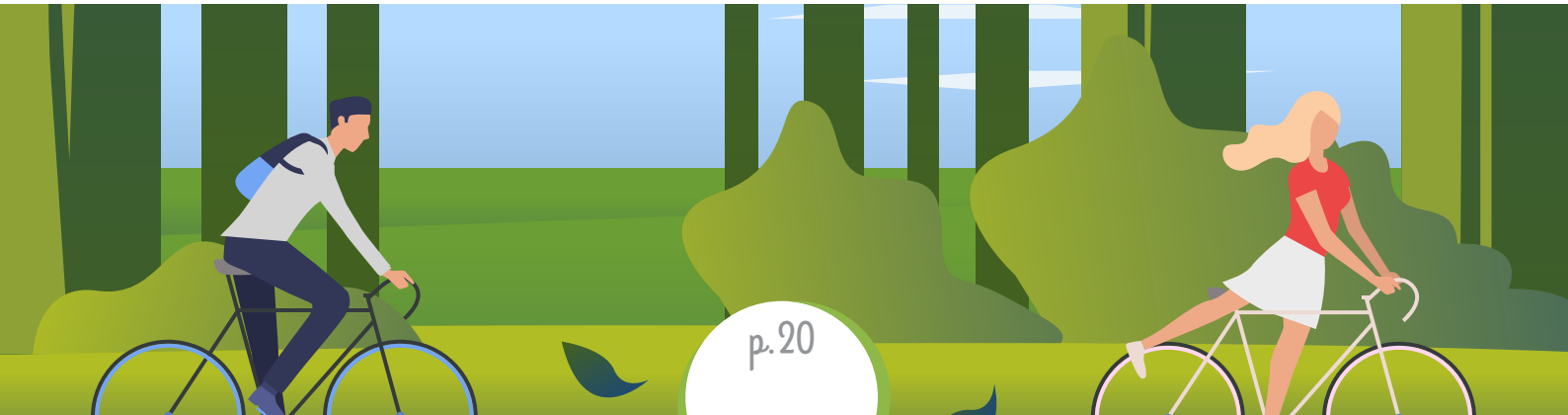

Embellissement

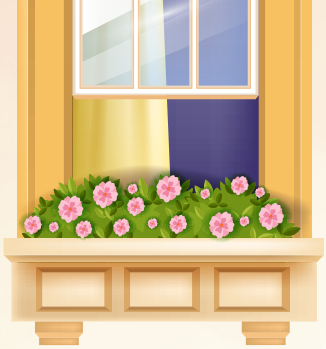

CONCOURS MAISONS, BALCONS ET COMMERCES FLEURIS.

PAS DE CEREMONIE MAIS DES VAINQUEURS !!!

L'été dernier, la commission embellissement est partie sillonner les routes, rues et impasses de la commune afin de découvrir les plus belles maisons, les plus beaux balcons et les plus beaux commerces fleuris. Comme chaque année, l'équipe n'a pu que constater l'investissement assidu des crêchois à fleurir leurs demeures.

Originalité, théâtralisation et tourbillon de couleur étaient encore une fois au rendez-vous, et ce, malgré un été particulièrement sec. La seule différence par rapport aux années précédentes fut malheureusement l'annulation de la traditionnelle cérémonie de remise des prix. En effet, la situation sanitaire liée à la Covid 19 nous a contraint à renoncer à ces moments de convivialité et d'échanges tant attendus par nos crêchois. Toutefois, les lauréats ont pu percevoir leur prix...

Les grands vainqueurs :

Maisons fleuries :

1er prix : Mme Yvette Moreau

2ème prix : M et Mme Tarrare Asseloos

3ème prix : M. Michaud Luc et Mme Chervet Annie

Balcons fleuris :

1er prix : Mme et M Villermet André

Commerces Fleuris :

1er prix : Bellagio

2ème prix : Boulangerie Gourmandises

3ème prix : Utile

Toutes nos félicitations aux lauréats

PROJETS :

La commission embellissement a décidé d'investir sur les décors de Noël, par conséquent les illuminations de la D906 seront remplacées. L'aménagement de la cité fleurie côté Nord est à l'étude.

COTE SAUVAGE ET NATUREL

Une jachère fleurie a été semée à l'entrée Nord de la commune. Le but étant de donner un côté «sauvage et naturel». Pari gagné !

DE NOUVEAUX AMENAGEMENTS TERMINES

L'aménagement du square des vignes est désormais terminé. Le côté Sud de la cité fleurie entièrement revu et aménagé.

Cité Fleurie

Square des Vignes

Finances

Le budget 2021 est en équilibre à hauteur de 7 412 720 € réparti en fonctionnement pour 3 144 650 € et en investissement pour 4 268 070 €. Les taxes locales seront maintenues au niveau de 2020 avec la particularité suivante :

En compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales, l'Etat a prévu que la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties soit affectée aux communes dès 2021.

Le taux départemental 2020 de 20,08 % est ainsi additionné au taux communal de taxe foncière sur les propriétés bâties. Ainsi, à bases égales, l'imposition versée précédemment à la commune et au département sera versée désormais uniquement à la commune.

LES TAUX POUR 2021 SONT LES SUIVANTS :

- **Foncier bâti** : 37,34 % (taux 2020 de la commune 17,26 % + 20,08 % taux 2020 du département).
- **Foncier non bâti** : 50,62 %

Répartition prévisionnelle des dépenses :

- **900 000 €** investis dans les travaux de voirie
- **160 000 €** pour les bâtiments scolaires
- **120 000 €** pour les bâtiments (dont La Chapelle Saint Roch et la cellule sanitaire sur la place de la Mairie)
- **100 000 €** pour l'éclairage public
- **60 000 €** pour la mise en place de conteneurs semi-enterrés
- **50 000 €** pour le développement de la vidéoprotection
- **30 000 €** pour développer l'accès numériques des écoles (classes mobiles)
- **40 000 €** pour l'embellissement
- **942 500 €** d'autofinancement

Pour ses projets 2021, la commune a sollicité comme tous les ans des subventions.

À CE JOUR :

- **25 000 €** sont alloués par le Département pour les travaux d'isolation des écoles,
- **155 006 €** sont alloués par l'Etat et le Département pour les travaux de voirie,
- **12 605 €** sont alloués par l'Etat pour les PAV semi-enterrés,
- **15 651 €** sont alloués par l'Etat pour la cellule sanitaire.

Les résultats financiers 2020 sont toujours à votre disposition en Mairie.

Des Galets

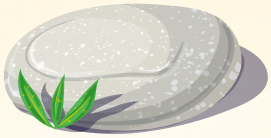

Des galets à semer ou à trouver !

Depuis quelques semaines, au gré de vos balades, vous êtes peut-être tombés par hasard sur un galet décoré. Dessin d'enfant ou d'adulte, personnage, objet, paysage... Les œuvres sont multiples !

Si vous avez une âme d'artiste ou de chercheur de trésor, n'hésitez pas à vous lancer dans cette aventure qui réunit petits et grands ! Si vous souhaitez en décorer un, il vous suffit de bien le nettoyer et le sécher et de laisser libre cours à votre inspiration.

Quelques couches de vernis pour protéger votre œuvre et un petit mot au dos "trouve mon galet 71", ainsi vous pourrez poster sur le groupe Facebook du même nom une photo indice pour permettre à des chasseurs de galets de partir en quête !

Pensez bien pour toute publication à mettre le hashtag (#) crechessursaone pour pouvoir suivre votre création. Les chanceux qui tomberont dessus pourront se connecter sur le même groupe pour montrer leur trouvaille avant de la faire voyager encore et encore.

Quelques règles de sécurité à respecter cependant... Ne cachez pas vos galets dans l'herbe et ne les placez pas dans un endroit dangereux. Suivez en parallèle la page Facebook de la Mairie, une surprise se prépare... Bonne chasse !

Vive l'été à la cité fleurie

Grâce au travail de l'équipe des espaces verts de la mairie, les résidents profitent d'un jardin bien fleuri lors des petites marches matinales.

Pendant que certains s'essayent à l'escrime, ou au badminton, d'autres chantent avec Jean-François. Ou partagent un moment de convivialité autour d'un jeu de société.

Quel est le rôle du conseil municipal ?

Budget, écoles, aides sociales... Le conseil municipal bénéficie, sur le territoire de la commune, de compétences étendues et variées. Le conseil municipal, dont les membres sont élus au suffrage universel direct lors des élections municipales, représente les habitants.

Le Maire, chaque adjoint, chaque conseiller n'a qu'un seul but : œuvrer dans votre intérêt et celui de notre belle commune.

LES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est composé du Maire, des adjoints au maire et des conseillers municipaux. Ses attributions sont très larges depuis la grande loi municipale de 1884, qui le charge de régler « par délibérations les affaires de la commune » (article 2121-29 du code général des collectivités territoriales).

La première de ses prérogatives est d'élire le Maire car l'élection municipale désigne uniquement le conseil municipal. Les affaires de la commune ne correspondent pas à des domaines d'activité déterminés, mais elles se caractérisent par le but d'intérêt public communal. Le conseil municipal donne son avis toutes les fois qu'il est requis par les textes ou par le représentant de l'État.

Il peut déléguer certaines de ses attributions au Maire. En matière de police, seul le maire est compétent. Il exerce ce pouvoir sous le contrôle du préfet. Quoi qu'il en soit, le Maire et son conseil municipal se doivent de gérer au mieux les affaires communales.

Certains penseront que les choix du conseil sont justifiés, quand d'autres diront qu'ils ne sont pas suffisants ou ne leur conviennent pas. S'il est difficile d'apporter satisfaction à tous, rappelons que tous les débats sont légitimes à partir du moment où ils se déroulent dans le respect des uns et des autres. Sachez que les finances de la communes sont saines et qu'aucune décision n'est prise à la légère, toutes sont discutées et votées (à la majorité absolue) en conseil municipal.

Bien vivre ensemble

Il est triste de constater que certains riverains n'ont que faire de leur voisinage. C'est pourquoi nous allons, encore une fois, vous faire un rappel de la réglementation de notre commune.

Chacun doit respecter la tranquillité des autres.

- L'utilisation des engins bruyants est interdite les dimanches et jours fériés.
- Les heures d'utilisation sont les suivantes :

  en semaine : 08h00 à 12h00
  et 14h00 à 19h00;

  le samedi : 9h00 à 12h00
  et 15h00 à 19h00.
- Tout type de feu est formellement interdit par arrêté préfectoral.
- Les poubelles doivent être mises la veille au soir des jours de ramassage.
- Il vous est également rappelé que la vitesse est réglementée sur la commune à 50 km/h voire 30 km/h dans certaines zones.
- Les chiens sont tenus en laisse et ne vagabondent pas sur la voie publique. Il vous est rappelé que la fourrière animale existe sur notre commune et qu'une amende de 25€ sera dressée au propriétaire en cas de capture de l'animal. Ce montant sera majoré à 55€ si l'animal est transporté à la SPA de Mâcon.

Enfin, tout manquement constaté par la gendarmerie ou par la police municipale pourra être poursuivi.

Rappelons également que le tapage nocturne peut être sanctionné immédiatement par une amende et ce, entre 22 h et 7 h (Code de Santé Publique). Le respect de l'autre est la première règle de bon voisinage.

Puisque la vie est faite tout autant de respect que de tolérance, merci de respecter ces quelques précautions pour vivre en bonne entente...

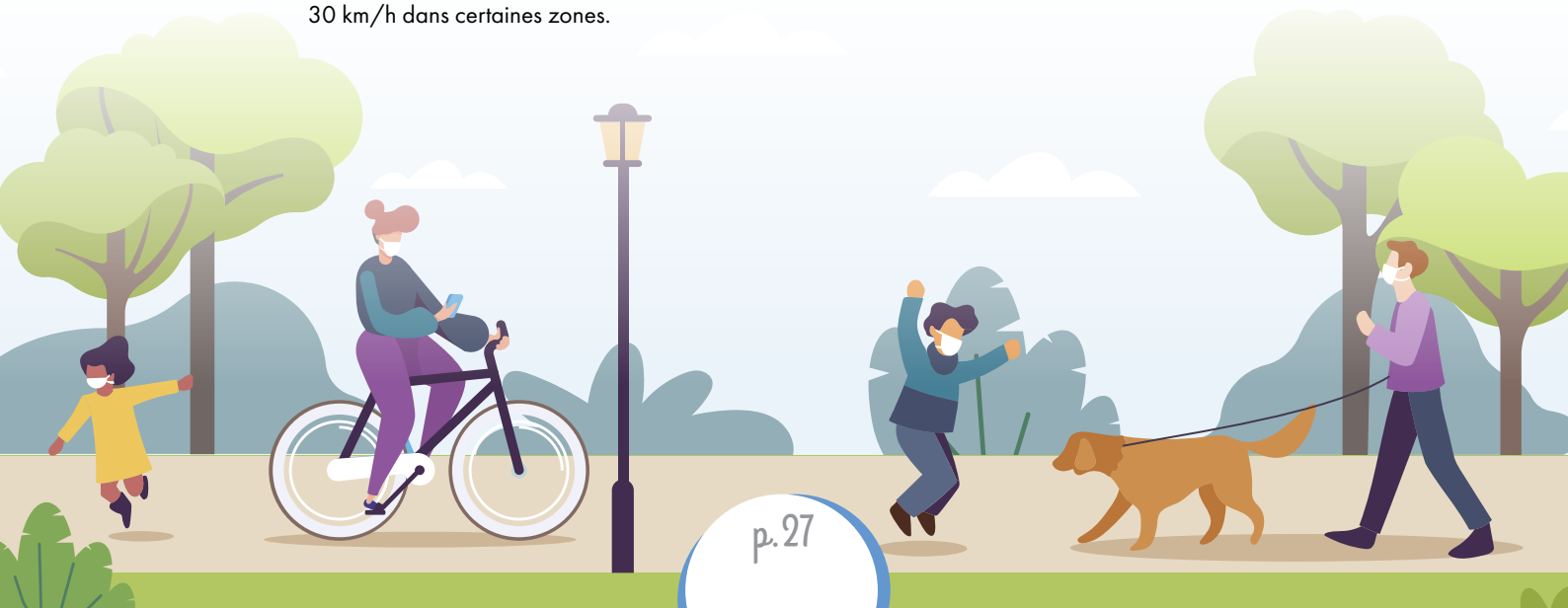

Service Public d'Assainissement Non Collectif

Les habitations non desservies par un réseau public d'assainissement doivent être équipées d'une installation autonome dite « d'Assainissement Non Collectif » (ANC) pour traiter leurs eaux usées domestiques.

Une installation d'assainissement non collectif désigne toute installation assurant la collecte, le transport, le traitement et l'évacuation de l'ensemble des eaux usées domestiques sur la parcelle du logement.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est créé en application de la loi sur l'eau de 1992, pour contrôler et veiller au bon fonctionnement de ces installations.

Les missions obligatoires du SPANC sont :

- le conseil et la sensibilisation des acteurs de l'ANC aux bonnes pratiques,
- le contrôle des installations neuves (conception et exécution),
- le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien périodique des installations (tous les 4 ou 8 ans),
- le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien réalisé au moment des ventes.

Au sein de la Direction du Grand Cycle de l'Eau de Mâconnais-Beaujolais Agglomération, le SPANC est votre principal interlocuteur en matière d'assainissement non collectif.

Les membres du service se tiennent à votre écoute pour vous accompagner dans vos démarches et vous apporter le maximum d'informations.

Quels sont mes devoirs en tant que propriétaire ou usager d'une installation d'ANC ?

En tant qu'usager du SPANC vous êtes responsable du bon fonctionnement de votre installation et respectez les indications du guide d'utilisation fourni par l'installateur. Ainsi vous en assurez ou en faites assurer un entretien régulier et faites vidanger votre installation par une entreprise agréée.

Vous devez également respecter la réglementation liée à l'ANC :

- Avant tout travaux d'assainissement non collectif, prendre contact avec le Service Public d'Assainissement Non Collectif de MBA afin qu'il vérifie la conformité de votre projet.
- Maintenir l'accès à votre installation pour permettre l'entretien et les contrôles de bon fonctionnement.
- Régler le montant de la redevance pour couvrir le coût engendré par l'activité du SPANC.
- Dans le cadre d'une opération soumise a permis de construire ou d'aménager (impactant votre installation), joindre au dossier de demande l'attestation de conformité de votre projet d'assainissement non collectif, délivrée par le SPANC.
- Lors de la vente de votre habitation, fournir un rapport de contrôle du SPANC datant de moins de 3 ans.
- Se renseigner sur le règlement de service du SPANC.

LES TARFIS

Les contrôles réalisés par le SPANC donnent lieu à une redevance servant à financer le service.

Les tarifs appliqués pour l'année 2021 sont les suivants :

Contrôle du neuf			Diagnostic de l'existant (à l'initiative du SPANC	Contrôle périodique (à l'initiative du SPANC)	Diagnostic en cas de vente immobilière	
Contrôle de conceptioon	Contrôle de bonne exécution	Forfait en cas de rendez-vous non honoré			Contrôle	Forfait en cas de rendez-vous non honoré
30,00 €	150,00 €	45,00 €	100,00 €	100,00 €	150,00 €	45,00 €

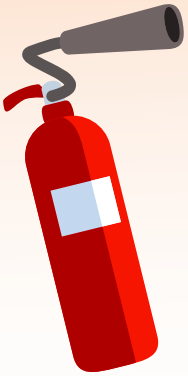

Sapeurs Pompiers

L'année 2021 marque l'aboutissement du regroupement des trois centres d'interventions de Crêches-Sur-Saône, La Chapelle de Guinchay et Romanèche-Thorins.

Ce regroupement est pour les sapeurs-pompiers, la fin d'un investissement supplémentaire conséquent mais qui ne fut pas vain.

La volonté du service départemental de travailler avec les acteurs concernés en toute transparence a permis à l'ensemble des pompiers de se sentir engagé dans ce projet et de se l'approprier, ce qui a largement contribué à la réussite de la fusion des centres du sud mâconnais.

Ce regroupement qui se situe sur la commune de la Chapelle de Guinchay ne doit pas inquiéter les habitants des autres communes, le secours de proximité sera bien présent comme il l'a toujours été.

Je profite de cette occasion pour lancer un appel aux habitant(e)s des communes qui souhaitent trouver une belle façon de s'investir. N'hésitez pas à venir nous rencontrer pour découvrir le monde des sapeurs-pompiers volontaires et pourquoi pas, demain en devenir un.

Lieutenant FERNANDES Michaël

Chef de Centre

Classe en 1

COUCOU LA 1

Dimanche 31 octobre 2021, c'est décidé on fait la fête, on fait les conscrits ! Nous vous proposons une réunion le vendredi 27 août à 19h00 à la salle de l'Arlois Fontaine à Joug-Dieu. Votre présence, votre investissement, contribueront à la réussite de cette très belle fête des conscrits tant attendue. Contacts : **06 86 43 92 83** ou **06 67 14 51 10**.

Opposition

Vous avez été nombreux à commenter le premier journal de l'opposition « L'écho de l'Ambition pour Crêches » et nous vous en remercions. Toutes vos remarques nous intéressent et nous font avancer (courriel : echoambitionpourcreches@gmail.com).

Etre élu de l'opposition est important car cela permet à tous de se faire entendre. Nous continuerons à jouer ce rôle afin de vous représenter et de communiquer avec vous tout en faisant respecter nos droits. Nous avons voté contre le budget 2021 pour les raisons suivantes :

- Manque de clarté pour l'attribution de subventions à certaines associations.
- Gestion financière de la Cité Fleurie : 30.000 € cette année de deniers publics et 50.000 € minimum les années suivantes.
- Non présentation du compte de gestion au moment du vote du budget.
- Coût élevé des maîtres-nageurs du plan d'eau et de leur hébergement pour la saison 2021.

L'essentiel des débats en conseil n'est pas retranscrit d'une manière sincère et la presse ne relate pas l'intégralité des échanges. Nous proposons donc la retranscription des conseils en direct sur le site internet ou Facebook de la commune.

Les sujets actuels qui nous tiennent à cœur et méritent d'être débattus sont :

- L'arrosage des terrains de football avec de l'eau potable est-il pertinent ? D'autres solutions pourraient être mises à l'étude, plus économiques et écologiques.
- Nous serons attentifs à la finalisation de la municipalisation de la garderie périscolaire.

À l'automne prochain, nous organiserons une conférence de presse pour faire un premier bilan de notre action. La crise sanitaire a fortement perturbé chacun d'entre nous pendant de nombreux mois.

Nous espérons que la reprise pour les commerçants et artisans soit au rendez-vous et souhaitons aux Crêchois un bel été.

Cordialement,

Alain HOUDINET, Annick GUYON, Rémi BESSON, Marie-Bénédicte LEBEGUE

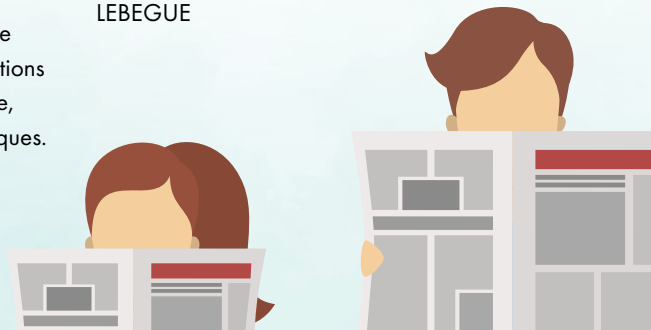

2021

SALMON Dorian et THOMASSIN Coralie, le 5 juin

2020

DOS SANTOS Ezzio, Raphaël, né le 7 septembre
KRASNICI Adem, né le 17 décembre
RAMOS MACHADO Aria, née le 18 décembre
JUPIN Adonis, Marc, Hélios, né le 26 décembre

2021

PASCOLINI Élios Roméo, né le 5 janvier
OMAR Soën, Eden, né le 18 janvier
MICHON Luca, né le 24 janvier
YOSRI Tanina, née le 17 février
SANGOY Léonie, née le 28 février
BONZOM Zach, Gabriel, né le 3 mars
GUL Bilal, né le 30 avril

2020

BARRAT Renée, née JOMAIN,
décédée le 27 mai

COLLIN Colette, Raymonde,
Marie née CARRÉ,
décédée le 29 décembre

2021

LIÈGE Tony, Daniel, Michel,
décédé le 4 janvier

CHEVALLOT François,
Armand, Aimé,
décédé le 3 janvier

DOUTAZ Roland, Louis,
décédé le 9 janvier

DESGRANGES Andrée
née COUTURIER,
décédée le 11 janvier

ROUX Claudette, Marie,
Joséphine née NUGUES,
décédée le 21 janvier

FERRÉ Alain, Claude, Michel,
décédé le 24 janvier

LARGE Jean, Louis,
décédé le 28 janvier

SETTIER André, René,
décédé le 7 février

PERRIER Thomas, Maurice,
décédé le 18 février

PACIFICO Jean, Jacques,
Antoine,
décédé à 1er mars

PERRACHON Nicole, Yvette
née CHAUX,
décédée le 7 mars

LUTAUD Michel, Louis,
décédé le 9 mars

BOURDAIS Emilienne,
Marguerite née RASTIN,
décédée le 14 avril

JEANNOËL Claude, Martine
née MASI,
décédée le 10 mai

PATISSIER André,
décédé le 1er juin

Associations crêchoises

Nos présidents d'associations

A.D.M.R.	Marie Andrée Debarnot Danielle Gauthier	03 85 36 50 63 06 95 12 43 29
DONNEURS DE SANG	Denise Humbert	
ASSOCIATION DU SOU DES ECOLES	Nicolas Berthon	06 37 85 83 12
NOUNOUS ET CIE	Audrey Sériné	03 85 37 49 85
RESTAURANT SCOLAIRE	Joan Fortune	03 85 37 47 27
FOYER RURAL	Olivier Pontarlier	06 72 95 98 90
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	Agnès Chambe	03 85 37 11 86
MÉMOIRE, HISTOIRE DE CRÊCHES	Bruno Chambe	06 22 36 75 14
AMICALE PERSONNEL COMMUNAL CRÊCHOIS	Sylvie Bessard	06 86 43 92 83
UN PROJET POUR CRÊCHES	Catherine Deshotel	03 85 37 11 82
CLUB AMITIÉ LOISIRS	Mauricette Dumoulin	03 85 35 55 82
F.N.A.C.A.	Noël Briday	03 85 37 13 40
QUE LA ROUE TOURNE	Roger Dailler	06 81 65 68 17
ÉCOLE DE SELF-DÉFENSE	Josiane Debourdeau	06 18 78 16 07
LA PÉTANQUE AMICALE CRÊCHOISE (PAC)	Jérôme Desmaris	07 62 15 67 25
HARMONIE	Thierry Dubuis Cécile Platel	06 51 23 95 36
LES AMIS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE	Sylviane Guerin	03 85 37 46 49

ASSOCIATION CRÊCHES ANIMATIONS	Robert Chaillet	03 85 37 19 13
INTERCLASSE EN 1	Sylvie Bessard Gérard Chemarin	06 86 43 92 83
SYNDICAT DIGUES DE LA GOUTTE	Jean-Pierre Lutaud	03 85 36 53 81
SOCIÉTÉ DE CHASSE ST HUBERT	William Bernard	03 85 36 52 99
SOCIÉTÉ DE PÊCHE L'ARLOISE	Baptiste Nectoux	03 58 19 11 07
AMICALE BOULE CRÊCHOISE	Éric Lacharme	
COMITÉ CYCLISTE CRÊCHOIS	Bernard Bazin Henri Aupoil	06 32 99 31 05
TENNIS CLUB CRÊCHES / CHAINTRÉ	Xavier Condemine	06 59 62 12 71
LE BADMINTON CRÊCHOIS	David Coelho	06 50 88 89 55
J.S.C.	Bruno Poizat	
COMITÉ PÉDESTRE CRÊCHOIS	Georges Lutaud	03 85 37 42 03
VESPA CLUB DU VAL DE SAÔNE	Christiane Platel	03 85 37 45 40
LES AMIS DU CHÂTEAU D'ESTOURS	Gérard Daams	
SSIAD	Nicolas Jean Claude	03 85 37 46 31
CRILO FRANCE	Jean Marie Barbier	06 13 82 35 51
LES SINISTRÉS DE CRÊCHES	Anne-Laure Cochet	06 73 45 25 27

Santé & Urgences

Centre anti-poison de Lyon	04 72 11 69 11
Pompiers CTA (demande secours)	18
S.A.M.U	15
Gendarmerie	17
Dépannage EDF	0 810 333 071
Dépannage GDF	0 810 433 071
SUEZ (eau)	0 810 826 826

Médecins

Docteurs Brest, Extier, Tissier, Genin-Chrétien	03 85 36 59 10
Docteur Delbet	03 85 23 86 00
Dr. Armengaud-Benat	06 11 33 19 18

Pharmacies

C. Cartier	03 85 37 12 23
Delys - Roudinet	03 85 36 53 93

Laboratoire d'analyses médicales medilabs

03 85 36 59 15

Infirmier(e)s

A. Jeannelle	06 59 73 78 30
G. Broise	03 85 36 32 72
S. Cognard - F. Pariset	06 80 26 41 17
N. Burtin – V. Guillotin E. Perraut et C. Leca	06 45 84 61 94

Sage femme

S. Viallon-Macquart	06 18 53 89 28
	03 85 30 58 02

Dentistes

Dr L. et I. Taviot	03 85 37 12 86

Orthophonistes

C. Chardon	03 85 37 12 38
J. De Trogoff	06 68 56 83 61

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

03 85 37 46 31

Ostéopathes

L. Pereira - F. Schwob	03 85 37 13 43

Podologue

F. Redoutey	03 85 36 56 19

Musicothérapeute

S. Guérin	03 85 37 46 49
	06 81 17 54 24

Orthoptiste

A-C. Vautrin-Borrel	07 77 93 88 87

Psychothérapeutes

A. Trolle	06 62 85 13 77

Psychologue - clinicienne

M. Bouchard	06 60 63 39 47
N. Forest-Sibellas	06 25 07 82 72

Psychologue - Neuropsychologue enfants et adolescents

L. Gaguin	06 62 78 54 93

Diététiciennes - Nutritionnistes

F. Bidaut	06 18 40 44 95
N. Vanden-Bulke Viennot	06 85 12 72 40

Masseurs - Kinésithérapeutes

V. Benoît-Granger	03 85 37 15 61
P. Milhiet L. Borgeot F. Guyon	03 85 37 13 38

Sophrologue

M. Ravaud	06 20 31 34 70

Sophrologue Relaxologue

S. Liverneaux	07 85 39 87 11

Thérapeute Psychosomaticien

E. Mingret	06 82 23 10 84

Thérapie comportementale et cognitive

A. Guilloux Berthet	06 89 29 74 28

Vétérinaire

F. Miguet	03 85 23 95 95

Ambulances

Mâcon sud	03 85 35 66 50
Mâconnaises	03 85 34 34 37

Appels gratuits et anonymes :

Sida info service 24h/24 – 7jrs/7	0 800 840 800
Drogue info service	0 800 231 313
Allo enfance maltraitée	119
Enfance et partage	0 800 05 13 34
Fil santé jeunes	3234
SOS radicalisation	0 800 005 696
Stop violences femmes	39 19

Les services

Mairie
Du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h, et de 13 h à 17 h
Le vendredi : de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Le samedi : de 9 h à 11 h 30.

Tel : 03 85 36 57 90
Fax : 03 85 36 57 91
mairie@creches-sur-saone.com
www.creches-sur-saone.com

Bureau de poste 03 85 23 01 54
Déchetterie à Vinzelles 06 85 66 08 12
Ouverture :
lundi - mercredi - vendredi
de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Le samedi de 8 h à 12 h 30 et de 13h 30 à 17 h

Assistante sociale 03 85 21 65 17
Permanence le mardi matin standard : 03 85 21 65 00
Résidence autonomie (Cité Fleurie)
Prendre RDV au préalable
au Centre Médico Social

Conciliateur de justice
M. Lagresle (sur rendez-vous) 06 34 75 08 83

ADMR (Téléphone-Fax) 03 85 36 52 07

Cure (La Chapelle de Guinchay) 03 85 36 72 03

Taxis
Penet 06 13 95 22 97
ou 03 85 23 06 99
T. Hugel 06 68 15 27 67
Taxi Gilles 06 80 61 01 24

Transport de personnes
JP. Penet 03 85 23 01 73
06 73 42 81 60

Foyer rural 03 85 36 53 90

Ferme Joug Dieu 03 85 36 54 91

Résidence autonomie
« La Cité Fleurie » 03 85 36 53 72

Écoles - enfants
École de musique 03 85 36 52 83
École primaire 03 85 37 10 03
Garderie périscolaire 03 85 37 40 22
Maison Multi Accueil 03 85 37 16 65
Relais assistantes maternelles 03 85 36 55 61
Restaurant scolaire 03 85 37 11 09
Bibliothèque 03 85 37 48 52

Directeur de rédaction
Roger Thevenot

Design graphique
Agence Popandsly
83 rue André Derain 71000 Mâcon
contact@popandsly.com

Crédits photographiques
Mairie de Crêches /
Freepik / Shutterstock

Équipe de rédaction
Catherine Patuel / Coralie Lutaud /
Anthony Marasco / Céline Carreiro /
Crystelle Chanaud /
Marie Benedicte Lebègue

Bureaux
Place de la Mairie
71680 Crêches sur Saône
Tél 03 85 36 57 90
Fax 03 85 36 57 91

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Vous organisez une manifestation, une exposition... et vous souhaitez qu'un article paraisse dans la presse ? Contactez Jean Gatille, correspondant au Journal de Saône et Loire.

Tél : 03 85 36 78 88
Portable 06 10 69 74 50
jean.gatille@orange.fr

BONNES

Vacances !

à tous

CRÊCHES & VOUS